

A portrait of François Hollande, the former President of France, standing against a dark blue, draped background. He is wearing a dark blue suit, a white shirt, and a blue patterned tie. He has dark hair and is wearing round glasses. He is smiling slightly and looking towards the camera. The text is overlaid on the left side of the image.

**FRANÇOIS
HOLLANDE**

*“Ce texte
n’est aujourd’hui
remis en cause par
aucun groupe
politique”*

C’était l’une de ses promesses de campagne. Dix ans après l’ouverture du mariage et de l’adoption aux couples homosexuels, François Hollande revient sur ce qui restera comme l’un des faits marquants de son quinquennat. Pour le meilleur et pour le pire.

*Propos recueillis par AURÉLIA BLANC et CLÉMENTINE GALLOT
Photos SERGE PICARD pour Causette*

Causette : Comment avez-vous été sensibilisé à la cause LGBTQIA+ ?

François Hollande : Je l'ai été au moment de la bataille sur le pacs, il y a plus de vingt ans. À l'époque, j'étais premier secrétaire du Parti socialiste, et des hommes, des femmes, venaient me voir pour me convaincre que cette avancée pouvait permettre de régler bon nombre de situations personnelles. Nous étions dans l'après-sida, avec tout ce que les effets de ce sinistre virus ont pu représenter pour les homosexuels, notamment ceux qui avaient perdu un conjoint et se retrouvaient face au vide juridique pour les droits du survivant. Ensuite, durant le débat parlementaire en 1999, j'ai été chargé de rencontrer les associations LGBT, pour les rassurer sur les intentions du gouvernement et de la majorité. Deux femmes étaient venues m'interpeller après la réunion pour me dire : « *Vous voyez, on a élevé des enfants et aucun n'est homosexuel.* » Je n'avais pourtant pas émis la moindre observation, mais ce cliché, c'était ce que la droite répondait à l'époque pour s'opposer au pacs. Et elles m'avaient dit : « *Un jour, vous verrez, le mariage viendra.* » Elles avaient raison.

Le mariage pour tous et toutes, comme le pacs avant lui, ne faisait pas consensus au PS. Comment expliquer ces divisions au sein d'un parti censément progressiste ? Il y avait des réacs, chez vous ?

F. H. : Je ne sais pas s'il faut les appeler ainsi. Mais un parti, même de gauche, est aussi le reflet des réticences d'une société à admettre l'évidence. Certains pensaient que, plutôt que de donner priorité à une réforme sociétale, il valait mieux travailler sur ce qui était au fondement même de notre engagement, à savoir le social, comme si les deux pouvaient être mis en concurrence. Président, j'ai été moi-même

soumis à cette critique : « Pourquoi ne pas avoir commencé par une grande loi sociale ? » C'est une erreur d'analyse. Le sociétal, c'est aussi de l'égalité. Permettre à des couples de vivre avec les mêmes droits, d'accéder à un logement, de pouvoir transmettre leurs biens, se protéger mutuellement, c'est une démarche éminemment sociale.

“Si je n'avais pas été élu en 2012, le mariage pour tous ne se serait pas fait”

Vous avez évoqué à plusieurs reprises votre fierté d'avoir été le président du mariage pour tous et toutes. Quel est l'objet de votre fierté, précisément ?

F. H. : Tout simplement de penser que, si je n'avais pas été élu en 2012, le mariage pour tous ne se serait pas fait. En tout cas, pas aussi vite. Puisque Nicolas Sarkozy, qui était le président sortant, avançait l'idée d'un contrat d'union civile. Et qu'Emmanuel Macron, devenant président en 2017, a souligné qu'il avait déploré que le débat eût heurté un certain nombre de sensibilités.

L'autre fierté, c'est de constater qu'un texte qui a été contesté avec cet acharnement, et même cette brutalité, par une partie minoritaire de l'opinion, n'est aujourd'hui remis en cause par aucun groupe politique, y compris par les personnalités éminentes qui ouvraient ostensiblement la marche des manifestations. Le mariage pour les personnes de même sexe est ainsi devenu une grande loi de la République.

Si beaucoup de gens vous sont reconnaissants pour cette loi, on vous a aussi reproché d'avoir cherché le consensus et d'avoir laissé la place à un climat d'homophobie très violent. Avez-vous eu l'impression d'être débordé par La Manif pour tous ?

F. H. : Je savais que ce serait une bataille. Je n'étais pas du tout de ces innocents qui imaginaient que, parce que c'était une loi majoritairement souhaitée par les Français, elle allait pouvoir être adoptée sans encombre. Je savais que le consensus n'était pas possible. Étant attaché aux droits du Parlement, au dialogue démocratique, à la liberté de manifestation, j'avais pensé que le débat pouvait permettre de lever un certain nombre de fantasmes, de peurs et de résistances. Mais, à mesure que le temps passait, que la discussion parlementaire s'allongeait avec des manœuvres d'obstructions de la part de l'opposition, je constatais non seulement que les échanges avec la droite perdaient toute sérénité, mais aussi que les manifestations donnaient libre cours à des propos, des attitudes et des formes agressives, qui n'étaient pas acceptables. Des personnes LGBT étaient victimes d'agressions dans la rue, l'homophobie se répandait sur les réseaux sociaux, des journalistes – je pense notamment à Caroline Fourest – étaient brutalisés. Des insultes inadmissibles étaient proférées à l'égard des membres du gouvernement et notamment de Christiane Taubira, accompagnées par des atteintes à la dignité des personnes LGBT. C'est la raison pour laquelle, en avril 2013, j'ai demandé au gouvernement de faire accélérer le débat à l'Assemblée et de l'interrompre pour un vote, sans recourir au 49.3.

Vous attendiez-vous à ce que le climat devienne aussi violent ?

F. H. : Non. J'avais été prévenu que des groupes d'inspiration religieuse

s'opposaient à l'idée même de mariage. Mais, ce que je n'avais pas anticipé, c'était la mise en place d'une organisation disposant de moyens financiers considérables, avec l'appui du culte catholique en particulier, conjuguée avec une propagande auprès des musulmans, et l'usage des réseaux sociaux pour alimenter toutes les haines... Des généraux en retraite encadraient les cortèges et des leaders politiques, dont certains sont en responsabilité aujourd'hui, en profitaient pour délégitimer le pouvoir. Cette coagulation pouvait être dangereuse, car elle divisait, stigmatisait et heurtait. Cette contestation visait à empêcher le vote de cette loi et à exercer une pression sur les parlementaires et le gouvernement, avec un niveau de violence verbale, et parfois physique, qui n'était pas acceptable.

Y a-t-il des choses que vous regrettez ?

F. H. : Le regret, c'est de ne pas avoir fait voter l'extension de la PMA [*procréation médicalement assistée, ndlr*] avant la fin de mon mandat. Par ailleurs, j'avais utilisé, lors du Congrès des maires, une formule qui pouvait prêter à confusion. [*Il avait un temps évoqué « la liberté de conscience » des maires.*] Je me moquais bien de savoir si un maire ne voulait pas célébrer un mariage. La seule obligation, c'était qu'il y ait un élu municipal, dans toutes les communes de France, qui puisse organiser cette cérémonie. En fait, presque aucun maire ne s'y est soustrait.

L'autre sujet qui a fait débat, c'est la PMA qui, vous le disiez, n'a pas fait partie de la loi. En 2012, au magazine *Têtu*, vous disiez être favorable à cette avancée.

Que s'est-il passé ?

F. H. : Le mariage et l'adoption sont des dispositions du Code civil. La PMA est une disposition du Code de la santé.

Donc je ne pouvais pas mettre les deux ensemble. Deux projets de loi étaient nécessaires. Mon engagement présidentiel était le mariage et l'adoption, ma position personnelle était l'extension à la PMA. Mais, quand le gouvernement en a eu terminé avec la loi sur le mariage, après toutes les outrances que l'on avait endurées, j'ai mis le sujet PMA en pause pour nous laisser le temps d'ouvrir la préparation de la loi bioéthique en saisissant le Comité national d'éthique. Le temps nous a manqué pour parvenir à l'aboutissement de ce projet. Beaucoup de femmes, pendant ces années-là, ont été obligées d'aller à l'étranger pour une PMA, ce qui n'est pas acceptable.

“Je n'avais pas anticipé la mise en place d'une organisation disposant de moyens financiers considérables, avec l'appui du culte catholique en particulier”

En Espagne, pays de tradition catholique, le gouvernement du président socialiste Zapatero a fait passer la loi sur le mariage et la PMA d'un coup. En Belgique, le mariage pour tous a été adopté en 2003, sans manifestations. Comment expliquez-vous ces résistances en France ?

F. H. : Le premier facteur est sans doute le poids des religions, qui est

pourtant assez fort en Espagne, mais qui, en France, est certainement plus structuré et pas simplement limité à la hiérarchie catholique. Le second facteur est l'instrumentalisation, par la droite, de cette opposition au mariage, pensant que ses électeurs allaient dans ce sens. Comme s'il n'y avait pas de couples homosexuels dans les rangs conservateurs. Des parlementaires homosexuels [*de droite*] étaient sans doute favorables à cette évolution, mais ils n'osaient pas le dire. Seul [*le député de Seine-et-Marne*] Franck Riester l'a fait.

Et la troisième raison, c'est que, même si la France est un pays de liberté où il existe une grande tolérance sur les mœurs, il y a toujours parmi les frileux et les timorés l'idée que le mariage homosexuel pouvait froisser un modèle établi et choquer une partie de la société. Or, ce qui est bien plus choquant, c'était de ne pas permettre à des couples homosexuels de disposer des mêmes droits que les autres.

Quelle est votre position sur la gestation pour autrui (GPA) ? A-t-elle évolué au fil du temps ?

F. H. : Oui. J'ai refusé la GPA au nom du refus de la marchandisation du corps, du fait que des femmes pouvaient être exploitées pour porter un enfant. Ensuite, j'ai constaté que des couples d'hommes organisaient une GPA à l'étranger. Qu'allait-on faire des enfants nés de ces grossesses ? Durant mon mandat, j'ai donc facilité, autant qu'il était possible, le retour de ces enfants et la normalisation de leur situation dans notre droit, y compris celui de la nationalité. La justice, d'ailleurs, a confirmé ce principe. Est-ce qu'il faudra aller plus loin demain ? À l'étranger, il existe des législations qui protègent les mères porteuses, reconnaissent les droits des parents et qui permettent une inscription automatique des enfants à l'état civil. Un débat s'ouvrira nécessairement un jour dans notre pays. ●